

RENOVATION DE LA CENTRALE ENERGETIQUE DES HALLES DEMANDE DES AMENAGEMENTS EXTERIEURS



CONTEXTE

Les travaux importants de rénovation des équipements de production d'électricité de secours et de la production/distribution d'énergies thermiques requiert la présence d'environ cinquante personnes supplémentaires. Les volumes du bâtiment pouvant être utilisés pour le stockage de matériel ou le cantonnement des ouvriers sont en cours d'aménagement. La totalité du matériel sera entreposé dans le bâtiment. Une partie de cantonnement du personnel ne peut pas être logé dans le bâtiment. Des contacts ont été pris avec les services de la Ville de Paris afin d'implanter une base vie à proximité immédiate de la centrale.

1. BASE VIE

La base vie a été réduite afin de limiter l'impact sur le cadre de vie des riverains.

1.1 CONSTITUTION

La base vie se compose de quatre bungalow, répartis sur deux niveaux ; un escalier permettra d'accéder à l'étage. Elle constitue les vestiaires et les douches.



CLIMESPACE

L'emprise est représentée sur le schéma de l'annexe 1. Sa position permet de conserver les fonctionnalités suivantes :

- accès au distributeur de seringue,
- accès à la gaine pompier située en façade du bâtiment,
- accès aux tampons des ouvrages sous trottoirs,
- dégagement de la ventilation du poste de redressement RATP,
- préservation des branches d'arbres,
- circulation des piétons sous les arbres (largeur deux mètres),
- proximité des ouvriers et du lieu de travail.

1.2 SECURITE ET PROPRETE DE L'EMPRISE

Afin d'assurer la protection de l'emprise, nous envisageons les dispositions suivantes :

- mise en place d'une grille en périphérie, afin de laisser libre le contrôle visuel des abords par les Forces de l'Ordre,
- fermeture à clef des portes d'accès (grille et portes des bungalow),
- surveillance à distance d'intrusion dans la zone.

La propreté dans la zone sera assurée sous la responsabilité de CLIMESPACE. Aucun objet ne sera présent dans la zone grillagée. Afin de maintenir la propreté dans les coins à l'extérieur de la grille, les grilles d'angle pourraient être obliques, sous réserve de l'avis favorable des services de la Ville.

1.3 ASPECT VISUEL

Afin d'intégrer l'emprise dans le cadre architectural, nous vous proposons des solutions d'habillage, que vous trouverez en annexe 2.

1.4 DUREE DE LA BASE VIE EXTERIEURE

La demande d'emprise est réalisée pour la période d'octobre 2004 à mars 2006, soit une durée de 18 mois.

2. MODIFICATION PROVISOIRE DE LA VOIRIE

2.1 NATURE DE LA DEMANDE

La majorité des équipements seront livrés sur camion dans le hall de la centrale. Le déchargement et la manutention aux différents étages seront réalisés par un futur portique installé en terrasse, qui sera opérationnel début novembre 2004. Afin de permettre la giration des camions vers le hall nous avons besoin de la modification provisoire des équipements de voirie suivants :

- dépose des deux bornes fixes à l'aval du bateau,
- mise en place de 2 bornes amovibles,



- dépose des deux grilles d'angle du garde corps,
- dépose des pierres d'angles afin d'augmenter la zone de giration du camion
- modification de l'angle du trottoir ainsi libéré et remplacement par une pente douce, pour faciliter la giration du camion,
- le nombre de manœuvre de camions lourds sera de l'ordre d'une trentaine réparti sur les années 2005 à 2007. Les demandes de neutralisation de la place de stationnement nécessaire à la manœuvre du camion seront faites aux autorités compétentes.

La zone de stationnement du car et du camion AIDES à l'amont du bateau n'est pas affectée par les travaux.

2.2 DUREE DE LA MODIFICATION PROVISoire

La durée de la modification de la voirie couvre la période totale des travaux de rénovation, d'octobre 2004 à octobre 2007, soit 25 mois.

* * *

.

.



Annexe 1

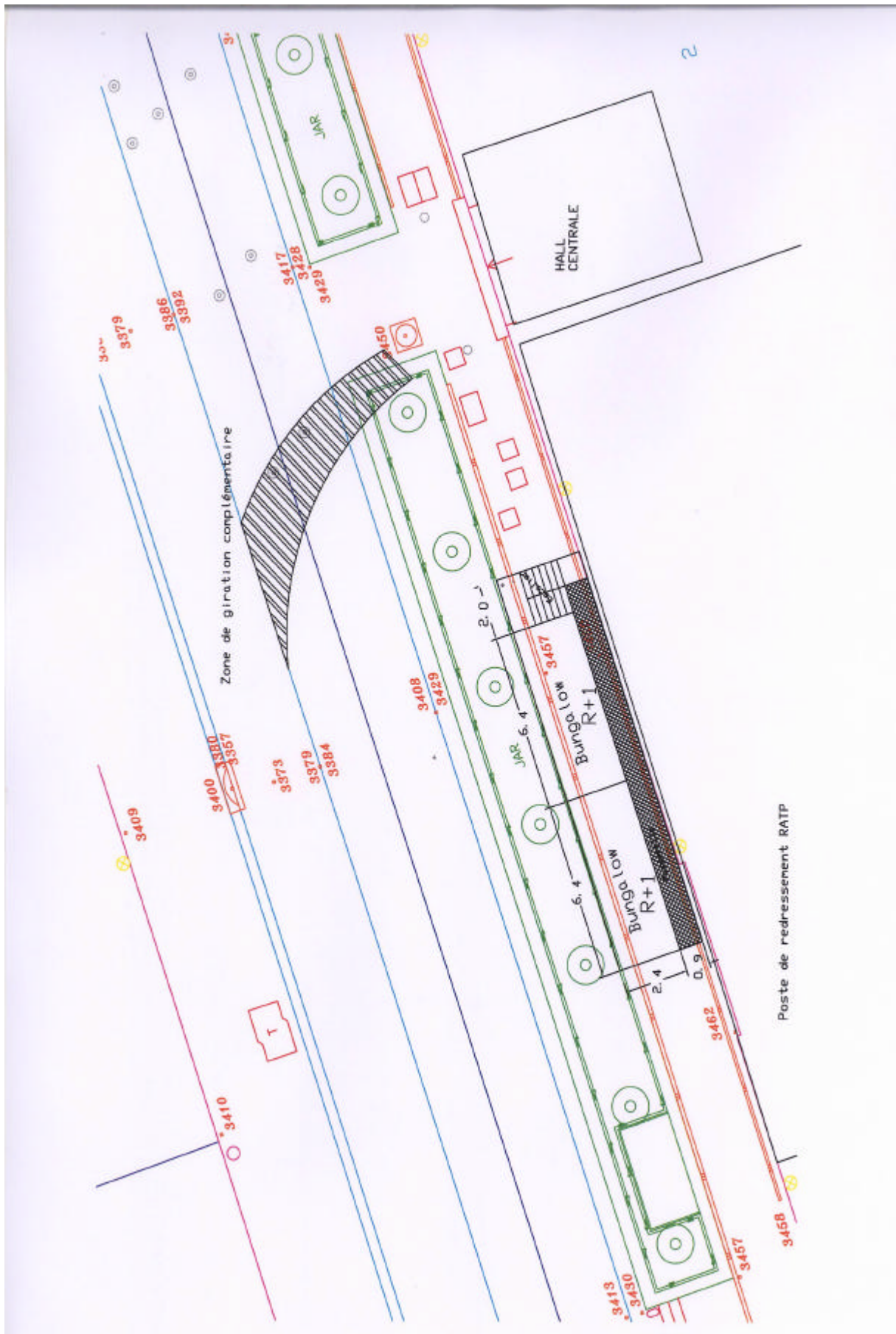
BASE VIE

PLAN DE SITUATION

VUE EN PLAN



Zone concernée :
abord 2 rue
de Turbigo





Annexe 2

PROPOSITION D'HABILLAGE

PHOTOGRAPHIES DES ABORDS

VUE EN ELEVATION DE LA BASE VIE

PROPOSITION D'HABILLAGE

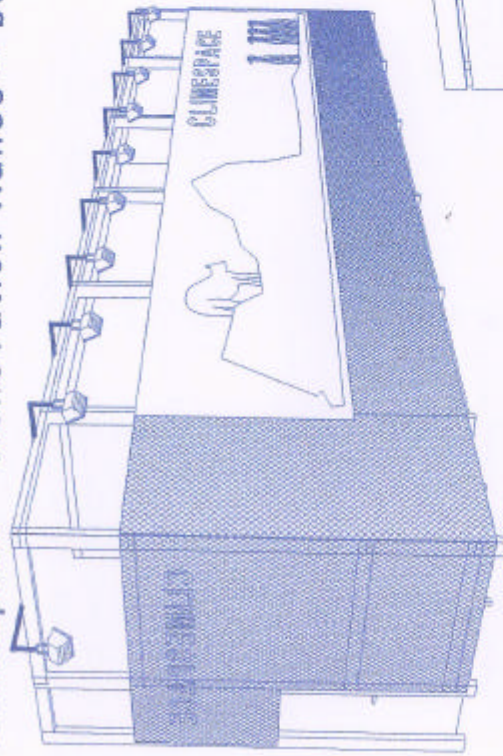
Climespace – Rénovation Halles – Base de vie – 2, rue de Turbigo 75001 Paris



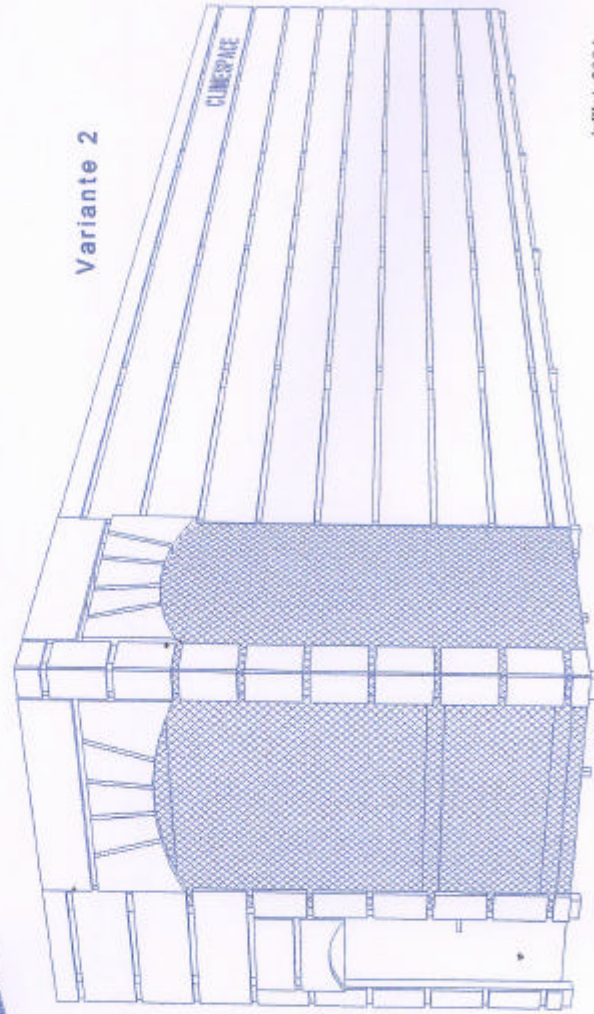
Juillet 2004

Philippe POUHELLEC Architecte D.P.L.G.

Climespace - Rénovation Halles - base de vie - 2 rue de turbigo 75001 PARIS



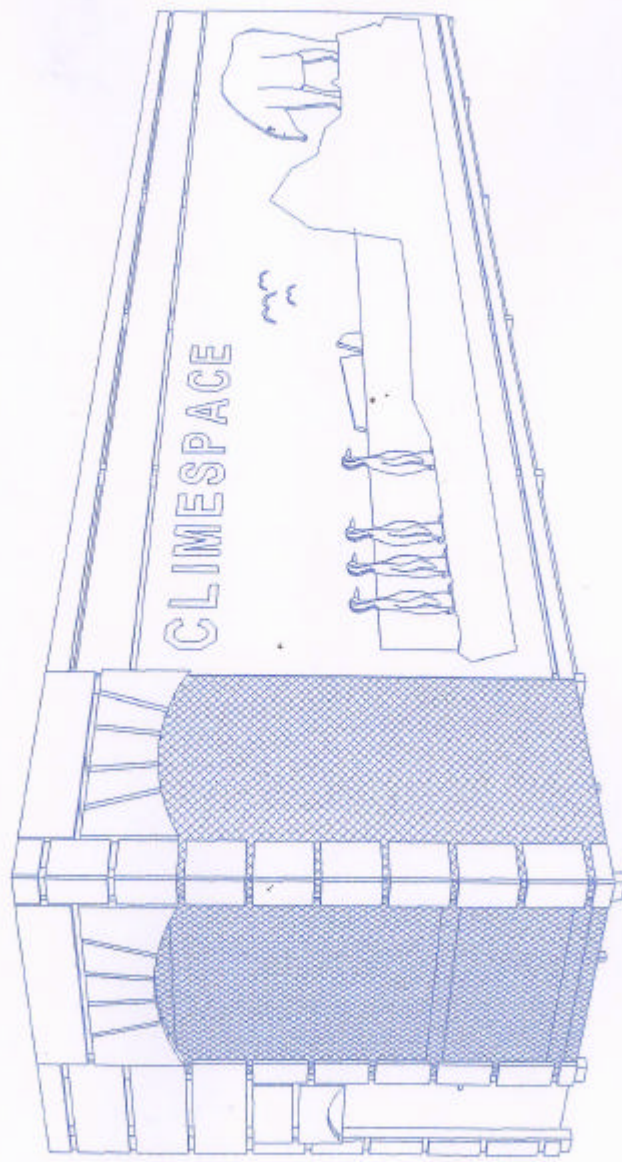
Proposition B



Variante 2

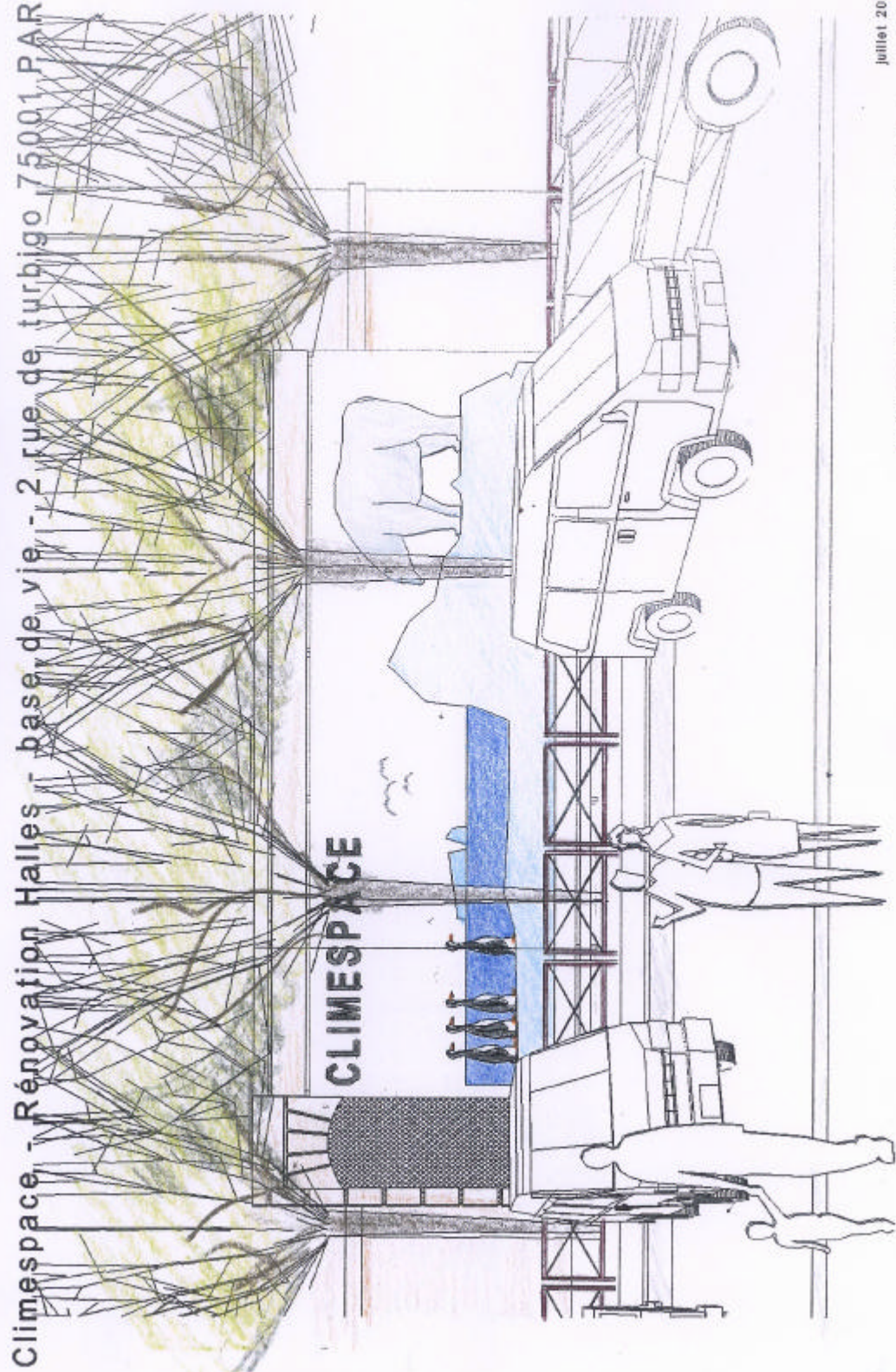
Variante 1

Climespace - Rénovation Halles - base de vie - 2 rue de turbigo 75001 PARIS



juillet 2004
Philippe POUHELLEC Architecte D.P.L.G.

Climespace - Rénovation Halles - base de vie - 2 rue de turbigo 75001 PARIS



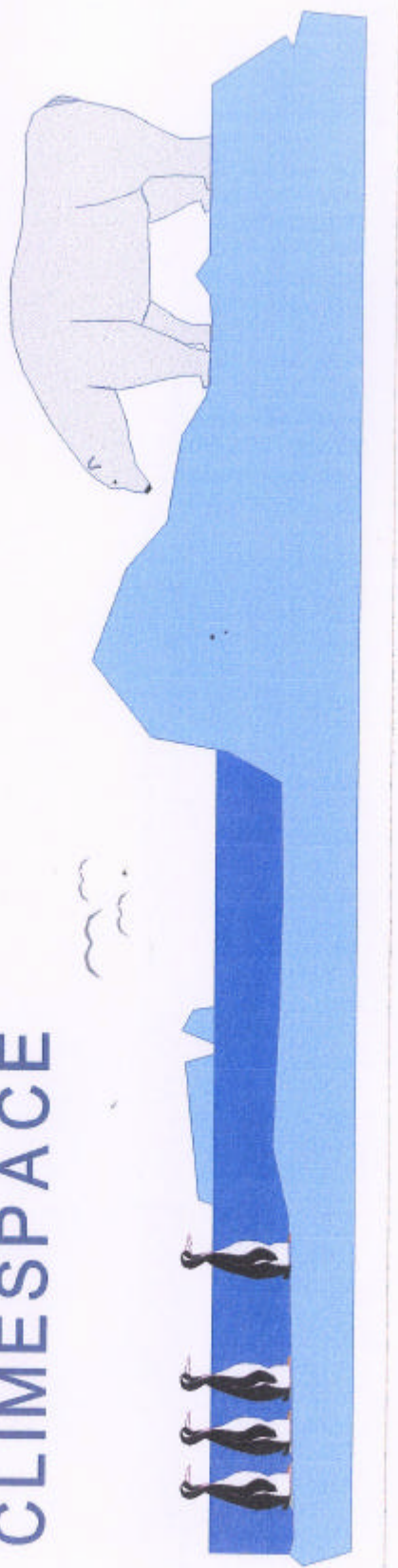
juillet 2004
Philippe POUHELLEC Architecte D.P.L.G.

Climespace - Rénovation Halles - base de vie - 2 rue de turbigo 75001 PARIS

12.9

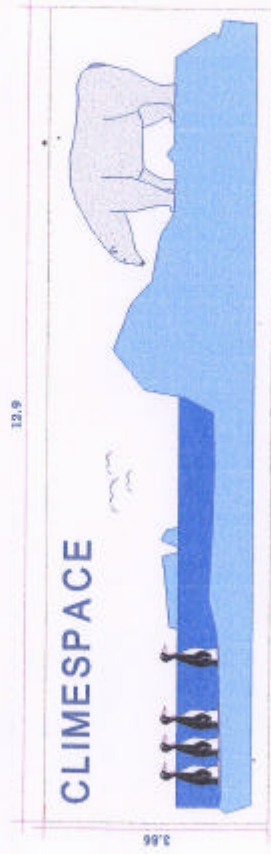
CLIMESPACE

3.86



Juillet 2004
Philippe POUHELLEC Architecte D.P.L.G.

Climespace - Rénovation Halles - base de vie - 2 rue de turbigo 75001 PARIS



Juillet 2004

Philippe POUHELLEC Architecte D.P.L.G.